

R. A. M.
Sec. Reg. de Economia e Cooperaçao Externa
Entrada
DO 5474 21/04/1997 01.30.4001
Direcçao Regional dos Assuntos
Europeus e da Cooperaçao Externa

**DECLARATION DES PRESIDENTS DE REGIONS ULTRAPERIPHERIQUES
ILE DE LA REUNION - Le 17 avril 1997**

Les Présidents de Régions Ultrapériphériques et leurs représentants, réunis à Saint-Denis le 17 avril 1997 dans le cadre de leur Troisième Conférence, remercient Mme M. WULF-MATHIES, Commissaire Européen, pour sa participation à leurs travaux, et M. M. BARNIER, Ministre Délégué aux Affaires Européennes, pour son invitation au Dialogue National pour l'Europe.

En conclusion de leurs travaux, ils ont adopté la déclaration suivante :

**DECLARATION DES PRESIDENTS DE REGIONS ULTRAPERIPHERIQUES
ILE DE LA REUNION - Le 17 avril 1997**

Les Présidents de Régions Ultrapériphériques et leurs représentants, réunis à Saint-Denis le 17 avril 1997, dans le cadre de leur Troisième Conférence :

Réaffirment la volonté unanime des Régions, exprimée à la réunion de Gourbeyre et de Funchal, concernant leur position pour que le statut des RUP soit intégré dans le nouveau Traité de l'U.E. .

Se félicitent que la coopération entre leurs Régions sur le dossier de la CIG ait permis d'aboutir à un texte commun d'articles et de protocole et que la question du statut des Régions Ultrapériphériques dans le nouveau Traité soit une priorité commune clairement affichée par leurs Etats membres respectifs.

Encouragent leurs Etats respectifs à poursuivre avec détermination leurs efforts communs pour convaincre les autres Etats membres de la pertinence de leurs demandes.

Rappellent que ces nouvelles dispositions donneront la base juridique nécessaire pour renforcer le concept d'ultrapériphérie et pour adopter les mesures indispensables au développement de ces Régions.

Remercient le Parlement Européen d'avoir organisé une audition publique sur les problèmes de développement des Régions Ultrapériphériques et l'appellent à soutenir pleinement leurs demandes dans le cadre de son avis sur la CIG.

Constatent que la nécessaire définition des mesures particulières découlant du statut des RUP coïncidera avec les échéances majeures pour l'avenir de l'Union, que sont la mise en place de la monnaie unique, le renouvellement de la Convention de LOME, l'élargissement de l'Union Européenne aux PECOS, et les nouvelles perspectives financières de la Communauté.

Décident en conséquence de préparer un livre blanc [un mémorandum] précisant les dispositions nécessaires à la mise en oeuvre des statuts des RUP dès son adoption et souhaitent que leurs Etats respectifs et la Commission puissent contribuer à cette réflexion.

Décident de donner mandat au Comité de Suivi, prévu par le protocole de coopération, pour préparer ces propositions en vue de produire un rapport d'étape pour mars 1998.

... / ...

Rappellent l'importance déterminante de l'intervention des fonds structurels pour le développement des RUP, et remercient la Commission pour ses initiatives depuis 1989.

Jugent nécessaire que le caractère ultra-prioritaire des sept Régions Ultrapériphériques au sein de l'Objectif 1 soit reconnu et demandent à la Commission de retenir cette proposition dans le cadre de la réforme des fonds structurels.

Demandent que les différents modes d'intervention communautaire (fonds structurels, régimes juridiques dérogatoires, mesures spécifiques, ...) soient mis en oeuvre de manière mieux coordonnée pour assurer leur pleine efficacité, à l'instar des principes qui ont guidé la démarche originelle des POSEI, et fassent l'objet d'un examen global afin de définir une politique d'ensemble pour les RUP, qui confère à l'Union Européenne une dimension élargie aux différents continents.

ACORES

Président du Gouvernement Régional

CANARIES

Président du Gouvernement Régional

GUADELOUPE

Présidente du Conseil Régional

GUYANE

Président du Conseil Régional

MADERE

10. Président du Gouvernement Régional

MARTINIQUE

Président du Conseil Régional

REUNION

Présidente du Conseil Régional